

La lettre aux Thourisiens

Octobre - novembre 2025 – N° 175

Compte-rendu de conseil municipal

Séance du 14 novembre 2025

MAM : Demande de réduction du préavis de résiliation de bail au 31-12-2025

Fin 2024, la commune a lancé un appel à candidature pour recruter un collectif de 3 assistantes maternelles pour intégrer les locaux de la MAM. La « MAM O Ouistitis » a été retenue parmi 2 candidatures reçues, a intégré les locaux sur la 2eme quinzaine d'Août et a ouvert ses portes le 1^{er} septembre 2025.

Le 13-10-2025, soit 1 mois et demi après l'ouverture, la commune a été informée de leurs difficultés financières puis a reçu le courrier de résiliation du bail le 16-10-2025 assorti d'une demande de réduction du préavis contractuellement fixé à 6 mois pour une échéance au 31-12-2025 (2 mois ½). Les assistantes maternelles ont invoqué un manque de contrats ainsi que des perturbations liées à la finition des travaux.

De notre côté, nous avons des retours négatifs des familles de Thourie : refus de certains enfants, manque de souplesse dans les horaires (7h30 - 18h00). Nous pouvons regretter aussi l'empreusement à replacer les enfants qui étaient en garde ne permettant pas un redémarrage immédiat par un autre collectif. De ce fait, la crédibilité de la municipalité sur ce projet ainsi que son financement sont remis en cause.

Pour assurer les financements, la commune n'a pas d'autre choix que de maintenir ce bâtiment dans sa fonction initiale de MAM. Comme pour tous les bâtiments communaux, le conseil accepte la réduction du préavis dès l'arrivée d'un nouveau locataire. Dans ce cadre, les assistantes maternelles de Thourie ont été recontactées pour éviter une nouvelle concurrence, sans résultat. Un nouvel appel à candidatures a été lancé et la commune a reçu quelques candidatures individuelles. Un article de presse négatif ne favorise pas la relance du projet.

(suite p. 2)

La M.A.M cherche un nouveau collectif

Le bâtiment de la nouvelle Maison d'Assistantes Maternelles (M.A.M) a été prêt à temps pour l'ouverture prévue le 1^{er} septembre 2025. Malgré quelques finitions encore en cours, les locaux ont pu accueillir les enfants dans des conditions optimales de sécurité, conformes aux normes de la PMI. Cependant, le collectif d'assistantes maternelles initialement installé a finalement décidé de ne pas poursuivre son activité à Thourie. Le bâtiment est donc disponible pour accueillir une nouvelle équipe désireuse de s'installer dans la commune.



Local multiservices « L'antenne »

La commune de Thourie prépare l'ouverture d'un local multiservices d'environ 40 m² en plein centre-bourg. L'objectif est de centraliser différents services afin que les habitants puissent bénéficier directement sur place de prestations variées, telles que des activités paramédicales, de bien-être, de soins personnels, ou d'autres services compatibles.

Si plusieurs professionnels sont intéressés, une rotation pourra être mise en place, chacun pouvant occuper le local une ou plusieurs journées par semaine. L'organisation de l'espace pourra également être adaptée selon les besoins des activités et leur compatibilité sanitaire.

Le conseil valide les tarifs proposés par la commission « Développement économique » à raison de 300 € / mois et 15 € / jour.



Renseignements en mairie :

02 99 43 11 41

ou mairiethourie@wanadoo.fr

Conseil municipal (suite)

Modalités d'attribution de la subvention 2025 au centre social Mazette

En janvier 2025, le centre social Mazette a adressé à la commune une demande de subvention de 9 784.54 € pour le fonctionnement de ses accueils de loisirs. Lors de différentes réunions, la commune a toujours contesté que le coût de la journée enfant n'était pas le même pour Retiers (7.65 €) et pour les autres communes du territoire (10.64 €). Par ailleurs, la commune reproche aussi la fermeture brutale du centre de loisirs de Thourie en décembre 2024. Lors de sa séance du 28 février 2025, le conseil municipal a accordé une subvention au centre social Mazette de 5 630.40 € avec le versement d'un acompte de 4 000 €, basée sur la fréquentation 2025 estimée et le tarif appliqué à Retiers.

Suite à cette attribution, le conseil collégial de Mazette a souhaité intervenir en conseil municipal :

Mazette présente ses excuses sur la méthode employée pour la fermeture du centre mais précise que la fréquentation du centre de Loisirs de Thourie n'était pas stable et souvent compensée par des enfants des communes voisines. Mazette a été déficitaire plusieurs années de suite jusqu'à atteindre près de 23 000 € de déficit cumulé en 2024. Suite au départ de la directrice du centre de Thourie, et aux difficultés de recrutement, Mazette a décidé de fermer le centre de Thourie et d'augmenter la capacité d'accueil sur Coësmes, maintenant ainsi une solution de garde à proximité.

Mazette précise que si la commune ne valide pas la convention, les enfants thourisiens ne seront plus accueillis dans leurs centres de loisirs.

La commune précise qu'elle n'a jamais souhaité bénéficier d'un tarif réduit lorsqu'elle avait les charges de notre

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Le 16 novembre, Thourie a honoré l'armistice de 1918 lors d'une cérémonie réunissant familles, enfants, anciens combattants et habitants. Des sapeurs-pompiers de La Couyère ainsi que le Major Levavasseur de la gendarmerie de Janzé étaient également présents.

Les élèves de l'école Pablo Picasso, accompagnés de leur enseignant et des membres du CMJ, ont chanté la Marseillaise, offrant un moment chargé d'émotion.

La municipalité remercie chaleureusement tous les participants pour leur présence et leur engagement.



accueil de loisirs à Thourie car elle était satisfaite d'avoir un service de proximité sur le territoire.

Le conseil accepte de verser une subvention de 7 034.94 € au centre social Mazette et de réexaminer la demande de versement complémentaire de 2 749.60 € lors d'une prochaine séance.

Acquisition des parcelles B922, B923 et B157

Lors de sa séance du 10-10-2025, le conseil avait souhaité faire une proposition d'achat du bâtiment situé au 11 Place de l'Eglise et les parcelles annexées. Un accord a été trouvé à 120 000 € net vendeur.

Convention de lutte contre les déchets abandonnés

La commune adhère à la convention proposée par Citeo pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus en s'associant avec Coësmes pour atteindre le palier de 1 500 habitants.

Cette convention permettra à la commune d'être rémunérée à raison de 0.90 € / habitant en prenant en charge le ramassage des déchets abandonnés (dépôts sauvages, nettoyage de la voirie et des espaces naturels ...)

Proposition de renouvellement du contrat SACPA

Le conseil valide le renouvellement du contrat avec SACPA pour la gestion du service de fourrière animale pour un montant de 1 007.35 € HT et une durée maximale de 4 ans.

Vente de portions de chemins ruraux

Le conseil municipal valide le principe de vendre aux riverains qui en ont fait la demande une portion des CR N° 28 au Val et du CR N°33 à La Pilais sous réserve du résultat des enquêtes publiques qui seront menées à cette occasion.

Prochain conseil municipal : 19 décembre 2025

Recensement de la population

Le recensement officiel de la population par l'INSEE aura lieu du **15 janvier au 14 février 2026**.



Obligatoire, ce recensement peut se faire par voie dématérialisée ou sur des formulaires papiers.

Il sera assuré par 2 agents recenseurs thourisiens : Géraldine Perrigault et Lydie Cordier.

Nous vous remercions d'avance du bon accueil que vous leur ferez quand elles se présenteront à votre domicile.

Eclairage public

Des travaux de rénovation de l'éclairage public ont débuté et sont déjà bien engagés. Toutefois, le prestataire fait face à un manque de certaines pièces indispensables pour finaliser l'intervention. Dès la réception des éléments manquants, les travaux reprendront à la mi-décembre. La commune prévoit une fin de chantier d'ici la fin de l'année.

Merci de votre compréhension le temps de cette dernière phase.

Conseil municipal des jeunes

Le CMJ de Thourie se mobilise

Le 18 octobre, le conseil municipal des jeunes de Thourie s'est réuni pour une nouvelle session.

Composé de 8 enfants motivés, le groupe a repris ses quartiers avec l'envie de lancer de nouveaux projets pour la commune. Cette fois-ci, les jeunes ont décidé de réfléchir à la mise en place d'un escape-game, une animation ludique qui pourrait être proposée aux habitants d'ici quelques mois. Chacun a apporté ses idées : scénarios inspirés de l'histoire locale, énigmes à résoudre, parcours dans les rues de la commune... L'énergie et la créativité du groupe laissent présager un jeu immersif et convivial.

Le conseil municipal des jeunes entend bien poursuivre ces réflexions, en collaboration avec les animateurs du CCAS et les élus, afin de transformer ces premières propositions en un véritable événement pour Thourie.

Rendez-vous prochainement pour découvrir le concept final !



Repas du CCAS

Le 11 octobre dernier, le CCAS de Thourie a organisé un repas de quartier qui a réuni 40 participants dans la salle Pavie.

Les bénévoles du CCAS ont servi le repas dans une ambiance chaleureuse, avec un décor rappelant les « airs d'antan ». Christine Desilles a animé le repas en racontant des anecdotes en gallo, faisant rire toute l'assemblée. Un quiz sur l'histoire de Thourie a permis aux convives de se remémorer et partager les souvenirs de la commune.

Une belle journée de partage et de convivialité, conclue autour d'un repas et de rires partagés.



Agenda

Mercredi 26 novembre à 19 h 30 : diffusion du film documentaire « Demain au boulot » en présence de la réalisatrice Liza Le Tonquer dans le cadre du « mois du doc ». Salle Auguste Pavie. Gratuit

Samedi 29 novembre à 14 h : chantier participatif spécial décos de Noël. Local technique

Samedi 20 et dimanche 21 décembre : marché de Noël

Dimanche 11 janvier 2026 : vœux de la municipalité

Dimanches 15 et 22 mars 2026 : élections municipales

Marché d'automne

Le marché d'automne 2025 s'est tenu sous le préau de l'étang de Thourie le samedi 8 novembre.

Les visiteurs ont pu découvrir, comme à chaque édition, une grande variété de produits : alimentaires, bijoux, cosmétiques, décos, etc. Ils ont également pu savourer et voter pour leur soupe préférée lors du traditionnel concours.

Côté animation, l'équipe organisatrice proposait un atelier Land Art.

Un grand merci à tous les exposants et participants pour cette belle édition conviviale et gourmande !



Le marché du samedi matin a repris ses quartiers d'hiver dans le local à côté de la salle Pavie

Soirée choucroute

Encore une belle réussite pour la traditionnelle soirée choucroute organisée à Thourie ! Pas moins de 260 convives ont partagé ce moment convivial en salle, tandis qu'une cinquantaine de parts à emporter ont également trouvé preneur.

Ambiance chaleureuse, bonne humeur et assiettes bien garnies étaient au rendez-vous. Une soirée gourmande et festive comme on les aime à Thourie !



Chantier participatif : décos de Noël

Le samedi 15 novembre, plusieurs habitants se sont retrouvés au local technique pour une première demi-journée participative dédiée aux décos de Noël. Dans une ambiance conviviale, chacun a pu contribuer à préparer les ornements qui seront bientôt installés dans le bourg.

Afin de poursuivre cet élan collectif, une seconde après-midi est organisée le samedi 29 novembre à 14 h.

Toutes les personnes motivées, petites ou grandes, sont chaleureusement invitées à venir prêter main-forte et partager un moment créatif.



MARCHÉ DE NOËL

THOURIE
SALLE AUGUSTE PAVIE

Producteurs, Artisans, Créateurs,
Stands gourmands & Animations.

20 & 21
Décembre 2025
Samedi de 15h-19h
Dimanche de 10h-17h30

Samedi 20/12
Dégustation & vente d'huîtres
(sur commande)
19h Défilé de Tracteurs
illumines
par les Jeunes Agriculteurs de
Retiers
Circuit : Départ devant la Salle Pavie / Ecole / devant l'église
/ salle Pavie)

Dimanche 21/12
15h - Concert par
la Chorale Bel Air
de Vern sur Seiche
Dans l'église
de Thourie
PARTICIPATION
LIBRE

Renseignements auprès de la Mairie de Thourie au 02 99 43 11 41 ou mairiethourie@wanadoo.fr

libe||ule



Réseau des médiathèques
Roche aux Fées Communauté

AGENDA : à venir ces prochaines semaines

Mercredi 26 novembre à 19 h 30 : Mois du doc, à la salle Auguste Pavie.

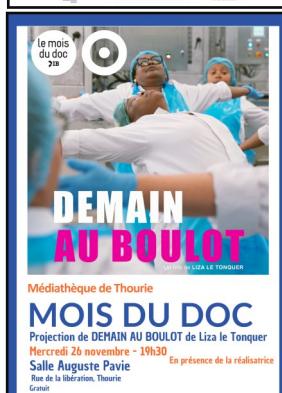
Mercredi 3 décembre de 17 h à 18 h 30 : Atelier Echecs

Mercredi 3 décembre de 10 h 30 à 11 h 00 : rencontre-dédicace avec Olivier Bobineau qui nous présentera son dernier ouvrage, une BD « l'incroyable histoire de l'église »

Mercredi 10 décembre de 14 h à 16 h : Atelier scrapbooking, sur réservation, à partir de 10 ans

Mercredi 17 décembre de 17 h à 18 h 30 : Atelier Echecs

La médiathèque sera fermée à partir du samedi 20 décembre et rouvrira le mercredi 7 janvier.



Facturation de l'eau : un nouveau calendrier pour mieux vous servir

Pour un service plus clair et plus réactif, AQUALIA fait évoluer son calendrier de facturation. Votre facture sera désormais envoyée environ 4 semaines après la relève de votre compteur. Si vous êtes mensualisé, pas d'inquiétude : un courrier vous explique tout et vous propose des solutions adaptées.

Un petit changement pour plus de simplicité au quotidien !

Pour plus d'informations, contactez Aqualia (Retiers) au 02.23.08.01.89 ou par mail : agence.retiers@aqualia.com

www.aqualia-eau.com